

Sécurité à l'international – Aide-mémoire

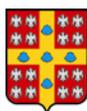
Vous êtes responsable de votre sécurité à l'international!

Une bonne préparation vous permettra de mieux profiter de votre expérience.

Vous préparez un séjour de mobilité? Consultez et complétez cet aide-mémoire dans les semaines précédant votre départ afin d'être bien préparé.

AVANT LE DÉPART

Sécurité	
	Compléter et mettre à jour mon inscription sur le registre des séjours de mobilité de l'Université Laval.
	Me rendre sur le site du gouvernement du Canada (https://voyage.gc.ca) pour : <ul style="list-style-type: none"> → M'inscrire auprès du gouvernement du Canada; → Localiser l'Ambassade et/ou les bureaux du Canada à proximité de mes destinations; → Consulter les conseils de sécurité du gouvernement du Canada pour les séjours à l'étranger et lire attentivement les conseils et avertissements du gouvernement pour les pays dans lesquels je prévois me rendre.
	Compléter la carte « Urgence à l'international » et prendre connaissance de toutes les ressources disponibles et de leurs coordonnées en cas d'urgence .
	Me renseigner sur la culture , les lois, l'histoire et l'actualité de mon pays d'accueil. Porter une attention particulière à la section <i>Lois et coutumes</i> des conseils et avertissements du gouvernement.
	Souscrire une assurance voyage santé et frais médicaux d'urgence complète couvrant l'évacuation médicale vers le Canada, ainsi qu'une assurance vie et invalidité valide pour mon séjour. Lire attentivement mes contrats d'assurance et mettre dans mes bagages une copie de mes contrats et toutes les coordonnées en cas d'urgence.
	Valider auprès de ma compagnie d'assurance voyage si la couverture offerte comporte des exclusions ou limitations en raison d'avertissement de voyage du gouvernement du Canada pour les pays et les régions où je séjournerai ou en raison de la nature des activités que je réaliserai. Le cas échéant, souscrire une assurance pour risques spéciaux afin d'obtenir une couverture adéquate.
	Informers mon institution financière de mes plans de séjour/stage à l'étranger et au besoin, signer une procuration pour permettre à un proche d'avoir accès à mes informations bancaires.



	Avoir au moins deux options différentes pour avoir accès à mon argent sur place.
	Informers mes contacts en cas d'urgence et mes proches de mon itinéraire et des déplacements prévus, en prenant soin de leur laisser les coordonnées pour me joindre pendant mon séjour .
	Consulter une clinique santé voyage et avoir avec moi toute la médication nécessaire pour mon séjour, accompagnée des prescriptions .
	M'informers sur les politiques d'entrée et sortie de mon pays d'accueil et sur les visas .
	Assister à <u>l'atelier sur la sécurité</u> offert par le Bureau international et compléter la formation en ligne pour une meilleure préparation.

PENDANT VOTRE SÉJOUR

Sécurité	
	Inscrire les coordonnées pour me rejoindre pendant mon séjour (idéalement mon numéro de cellulaire) sur le registre des séjours de mobilité DÈS QUE POSSIBLE et m'assurer que mes informations sont à jour en tout temps.
	Conserver avec moi en tout temps la carte « en situation d'urgence » complétée avant mon départ et enregistrer les numéros importants sur mon cellulaire, s'il y a lieu.
	Prendre connaissance du plan et des mesures d'urgence du partenaire qui m'accueille, s'il y a lieu, et suivre les recommandations des autorités locales et les recommandations du gouvernement canadien.
	Maintenir, si possible, une veille active de l' actualité et de la situation sociopolitique dans mon pays d'accueil.
	Pour les pays où une menace terroriste importante a été identifiée : éviter les endroits qui pourraient être ciblés par des attentats (grands hôtels, plages, restaurants et cafés fréquentés par des expatriés, marchés publics, lieux touristiques, rassemblements, manifestations, salles de concert, discothèques, événements sportifs, etc.).
	Maintenir des liens réguliers avec les ambassades du Canada , notamment en m'assurant que mon inscription est à jour et en suivant les conseils de sécurité pour mon pays d'accueil.
	Me rapporter à l'Université Laval dès que possible par courriel ou par téléphone si toute situation d'urgence majeure survient dans mon pays d'accueil (catastrophe naturelle, crise politique, attentat terroriste, etc.) : securite@bi.ulaval.ca / 418 656-5555 (frais virés acceptés)

Mon plan d'urgence

Que dois-je prévoir?

Si votre sécurité est compromise, quel sera votre plan d'urgence et d'évacuation?

Pour bien répondre à toute urgence pendant mon séjour, je dois :

- Avoir un cellulaire personnel ou partagé avec mes collègues et y enregistrer tous les coordonnées importantes et les numéros d'urgence;
- Avoir en tout temps la carte « [Urgence à l'international](#) » qui indique les coordonnées des personnes contact dans mon pays d'accueil, les numéros d'urgence de l'Université Laval, du gouvernement du Canada, de mes assurances et le numéro de la police locale;
- Connaître les informations sur les compagnies de transport dans le pays et les coordonnées pour prévoir efficacement des déplacements d'urgence;
- Connaître les numéros de ma compagnie aérienne et les informations pour obtenir/changer au besoin un itinéraire de vol;
- Situer les institutions financières et ATM qui me permettront de retirer de l'argent au besoin;
- Connaître les politiques de sortie du pays;
- Connaître les codes pour les appels internationaux;
- Avoir une liste de tout autre contact et ressource disponible dans le pays d'accueil;
- Avoir un point de rendez-vous en cas d'urgence, identifié avec mon partenaire et mes collègues.

Liens utiles pour la planification de votre plan d'urgence : [Urgence Québec](#), [voyage.gc.ca](#)

Il est de **votre responsabilité de nous informer** en cas de problème ou d'urgence pendant votre séjour de mobilité afin que nous puissions intervenir rapidement et dans votre intérêt :

 418 656-5555

 securite@bi.ulaval.ca

BON SÉJOUR!

L'équipe du Bureau international